



Syndicat de Quartier de Magonty

La Pigne de Magonty

Novembre 2003

Les artistes magontins vous invitent

le samedi 6 décembre 2003 de 10h à 18h

à la maison de quartier de Magonty

*à l'exposition de leurs œuvres (aquarelles, patchwork, tournage sur bois,
vitrines miniatures, poterie, émaux, modélisme, etc.)*

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette journée

Le Club des Camélias organise son repas annuel

le dimanche 7 décembre 2003 à 12h00

à la maison de quartier de Magonty

Prix du repas : 30 €

Inscriptions : Mme Liliane Payen ☎ 05 56 36 78 91

M. Serge Drouot ☎ 05 56 07 63 59

Calendrier

22 décembre 2003 à 15h : Théâtre de marionnettes *Volpino* à la maison de quartier (enfants de 3 à 8 ans)

25 janvier 2004 : Assemblée générale à la maison de quartier de Magonty

Nouvelles brèves

P.L.U. Aucun élément nouveau n'est apparu depuis les deux réunions d'information des 21 juin et 5 juillet 2003 organisées par la municipalité pour informer les habitants du quartier sur les orientations du Plan Local d'Urbanisme. Une commission extra municipale destinée à faire la synthèse des orientations au niveau de la commune se déroulera le 12 novembre.

Antenne de téléphonie mobile. Le syndicat de quartier a adressé un courrier au maire de Pessac suite aux premiers travaux entrepris par la société *Bouygues Télécom* rue du Transvaal. Il demande que soient respectés les engagements pris par l'équipe municipale le 11 septembre 2003 : en effet, il avait été convenu qu'aucun chantier ne démarrerait dans le quartier tant que la charte signée entre les opérateurs de téléphonie mobile et la ville, en concertation avec la Fédération des Syndicats de Quartiers de Pessac, ne serait pas signée et que cette antenne de téléphonie mobile respecterait les termes de la charte.

Sécurité routière. Le syndicat de quartier a attiré l'attention de la municipalité sur l'insécurité dans le quartier à la suite de l'accident mortel qui s'est produit rue de la Poudrière début septembre et demande le renforcement de signalisation de danger en mettant en place, entre autres, des panneaux de rappel de la limitation de la vitesse à 50 km/h, **vitesse qui est loin d'être respectée.**

Projet de contournement autoroutier de Bordeaux. Le syndicat de quartier, par l'intermédiaire de sa présidente, participe au débat public sur un sujet qui intéresse les habitants du quartier : en effet, nous ne pouvons rester indifférents aux problèmes de saturation de la rocade qui génèrent des nuisances de jour en jour plus importantes du fait du trafic provoqué par le flux des véhicules qui traversent notre quartier, souvent à vive allure.